

Environ 350 opposants au projet d'interconnexion électrique porté par RTE se sont rassemblés, le 18 novembre dernier, sur la plage des Océanides, à Capbreton.



PHOTOPR/SUD OUEST/MAXPPP

Sur la côte landaise, une ligne sous très haute tension



PAR
Annelot Huijgen

Le soleil brille ce matin sur le camping Domaine de Fierbois à Capbreton dans les Landes. La température ne donne cependant pas envie de plonger dans l'océan Atlantique, ni dans la piscine bordée de palmiers. C'est de toute manière impossible, car ils se trouvent en pleine zone de travaux. « Nous avons arrêté le chantier durant la période estivale. Le lendemain du départ des derniers vacanciers, nous avons réinstallé nos équipements sur ce parking », raconte Laurent Delaval, chargé du tronçon landais du projet Golfe de Gascogne porté par RTE, une filiale d'EDF. Les équipements en question ne sont pas communs : « Dans cette tour, on fabrique de la boue qui est injectée à plus de dix mètres de profondeur pour faciliter l'avancée de la foreuse. Elle creuse le tunnel dans lequel seront logés les câbles sous-marins qui seront reliés aux câbles souterrains », montre-t-il, casque de chantier et lunettes de sécurité sur la tête. Le nom du projet, désignant la zone maritime de la côte atlantique française et espagnole, n'a pas été choisi au hasard : il s'agit de la première interconnexion sous-marine entre ces deux pays, reliant Cubnezais, au nord de Bordeaux, à Gatika, près de Bilbao, soit 400 kilomètres au total. « Une fois terminé, en 2028, la capacité d'échange d'électricité aura presque doublé, à 5 gigawatts permettant d'alimenter 5 millions de foyers, détaille Jérôme Rieu, responsable de RTE dans le Sud-Ouest. De plus, nous pourrions mutualiser nos sources de production pour avoir une électricité plus sûre, plus propre et au meilleur tarif. Le consommateur français profitera des prix bas de l'énergie solaire et éolienne espagnole. » Construite avec l'entreprise espagnole Red Eléctrica, l'interconnexion est « stratégique » pour l'Union européenne, qui a accordé une subvention de près de 600 millions d'euros au projet sur un total de 3,2 milliards.

Marie, Corinne, Flora, Sophie et les autres membres du collectif Stop THT 40 auraient préféré que ce chantier traversant les dunes, la forêt et les rues de cinq villages – Seignosse, Soorts-Hossegor, Angresse, Bénèsse-Mareme et Capbreton – n'ait jamais commencé. « Nous ne sommes pas contre l'interconnexion, mais contre le tracé retenu », souligne Marie Darzacq. Cette habitante de Capbreton préside le collectif formé en 2021, lorsque l'enquête publique sur golfe de Gascogne a démarré. Initialement, en 2017, le tracé de la ligne était totalement sous-marin, mais, en inspectant les fonds marins, RTE s'est rendu compte de l'impossibilité de creuser au large de la station balnéaire. « Tout près de la plage, se trouve le gouf, un canyon exceptionnel par son diamètre et sa profondeur. On peut l'imaginer comme le Grand Canyon américain sous l'eau. C'est lui qui forme les vagues attirant les surfeurs du monde entier, explique Hugo Verlomme, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Ce canyon, je le compare à un dragon : il est vivant, car il y a des effondrements permanents, et il peut se réveiller. Cela s'est déjà produit avec le canyon au large de Nice en 1979, provoquant un raz-de-marée. Y installer des câbles reviendrait à construire un chalet dans une zone d'avalanches »,

RTE, filiale d'EDF, réalise une liaison sous-marine avec l'Espagne, qui permettra de doubler la quantité d'électricité échangée. La présence d'un canyon sous-marin nécessite de passer les câbles sur terre, au grand dam des habitants, notamment à Hossegor et Capbreton.



met en garde le spécialiste. Résultat, l'électricien a dû élaborer un plan B, incluant donc un trajet terrestre. « Le premier tracé avait été imaginé avec des cartes de 1999... Il traversait littéralement les communes. Je me souviens de la première réunion publique. Une personne de RTE m'a dit : "Madame, on peut s'inviter dans votre salon si on veut." C'était d'une violence ! », se remémore Flora, membre fondateur du collectif, qui est soutenu par l'ONG Sea Shepherd, des marques de surf (Patagonia, Oxbow...) ainsi que des personnalités (Clovis Cornillac...). RTE compte aussi des soutiens, y compris locaux. Parmi eux, les pêcheurs avec qui le groupe a coécrit « un guide de bonnes pratiques » pour protéger la pêche durant les travaux et s'assurer que les bateaux n'abiment pas la future ligne. En partenariat avec l'université de Brest, la filiale d'EDF mènera par ailleurs une étude sur l'impact de la proximité de l'électricité sur le milieu sous-marin, en suivant l'état de santé de 200 coquilles Saint-Jacques. La position d'une autre ONG, Surfrider Foundation, surprend davantage les

opposants : « Il est de notre devoir de ne pas freiner les projets en lien avec la transition énergétique (car) ils sont destinés à nous sortir de la dépendance aux énergies fossiles, qui ont des conséquences bien plus tragiques sur l'océan, argumente-t-elle. Malgré les inquiétudes légitimes qu'un projet de telle ampleur peut susciter, Surfrider soutient la réalisation de ce projet ainsi que la démarche de concertation qui a permis aux acteurs locaux de trouver les compromis nécessaires à l'identification de ce tracé », ajoute l'association, qui compte cependant RTE parmi ses partenaires.

« Nous ne sommes pas des écoterroristes. C'est la première fois que je m'engage par peur de voir cette biodiversité extraordinaire abîmée – la forêt, les dunes, les dauphins et même des orques récemment – et les risques sur la santé de nos enfants », poursuit Flora, tout en inspectant des tranchées réalisées au milieu d'une piste cyclable. Plusieurs arbres, de part et d'autre, ont des racines abîmées, et d'autres, plus loin, ont été abattus. « Il y a un écart entre la réalité et ce que RTE affirme, que ce soit sur les flyers déposés dans les boîtes aux lettres ou devant les tribunaux.

« Sous couvert du motif de l'utilité publique, il n'y eut aucune étude sérieuse d'impact, ni sur le plan sanitaire ni sur le plan environnemental sur cette ligne d'une puissance équivalente à deux réacteurs nucléaires »

Marie Darzacq
Présidente d'un collectif opposé au projet

Sous couvert du motif de l'utilité publique, il n'y eut aucune étude sérieuse d'impact, ni sur le plan sanitaire ni sur le plan environnemental sur cette ligne d'une puissance équivalente à deux réacteurs nucléaires », soulève Marie Darzacq, qui espérait au moins être entendue par la ministre de la Santé Geneviève Darrieussecq, originaire des Landes. Et cette ancienne avocate de décrire le sentiment d'injustice ressenti par cet agriculteur dont l'exploitation se trouve sur le chantier : « RTE a refusé sa demande d'étude d'impact même uniquement pour ses champs et lui a proposé une indemnisation très faible alors qu'il ne pourra pas récolter son maïs pendant cinq ans et craint pour la santé de ses poules », explique-t-elle. Quand les travaux ont tout de même commencé, le collectif a tenté de s'opposer : « Nous étions trois femmes face à douze gendarmes. Jamais je n'aurais pensé devoir défendre la nature face à l'État. On dirait un mauvais film... », soupire la présidente du collectif, qui s'est mué en association, Landes Aquitaine Environnement (LAE), afin de pouvoir saisir les juges.

Le sentiment de ne pas être écouté est désormais renforcé par les décisions de justice. Les différents recours de l'ex-Stop THT 40, aux côtés d'autres associations, ont été rejetés pour des vices de forme. Tous, sauf un, obligeant RTE à suspendre les travaux quelques jours cet été. LAE a déposé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État et continue à espérer un débat sur le fond, s'appuyant sur l'avis défavorable rendu par le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) en août 2022. Cette instance consultative a retenu plusieurs motifs, dont « une omission surprenante des impacts en milieu marin »,

« une sous-évaluation globale des enjeux, des impacts bruts et des impacts résiduels en milieu terrestre » et même « une incompréhension vis-à-vis du tracé ». Les associations et plusieurs élus locaux ont pourtant présenté deux alternatives, dont un itinéraire éloigné des habitations sur des terrains déjà artificialisés le long de l'autoroute A63, entre Bordeaux (Gironde) et Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). « On ne connaît pas précisément les impacts des lignes de haute tension sur les humains et les animaux, mais n'oublions pas que RTE a déjà été condamné à indemniser une exploitation laitière dans la Manche, rappelle Corinne, une troisième représentante de LAE. Or, le tracé autoroutier soutenu par le CNPN n'a jamais été évalué, car RTE a estimé qu'il est impossible de traverser certains ponts côté espagnol alors qu'ils réussissent à forer sous les dunes... », ironise-t-elle, assise dans une boulangerie au pied de la mairie de Seignosse.

À l'intérieur, le maire, Pierre Pécastaings, aurait également préféré l'option A63, ce qu'il a défendu devant le tribunal administratif fin 2023. Là aussi, sans succès. Racontant comment la « défiance » s'est progressivement installée entre ses administrés et RTE, il estime que sa commune n'a eu guère le choix que d'accepter le tracé actuel : « Les deux autres options présentées pour le raccordement des lignes terrestres et sous-marines étaient des plages urbaines. On a choisi la moins pire... », explique celui qui est par ailleurs attaché parlementaire du député Lionel Causse. « Il y a eu 29 permanences, 12 réunions publiques du comité de suivi présidé par la préfète des Landes », rétorque Jérôme Rieu de RTE. Regrettant que des doutes subsistent malgré tout, il souligne que « la qualité de vie sera préservée, car aucune installation ne sera visible, contrairement aux pylônes ». Et de rappeler qu'il « ne s'agit pas de la première interconnexion sous-marine et que nous gérons déjà mille kilomètres de lignes souterraines rien qu'en Nouvelle-Aquitaine. Il n'est pas prévu non plus de raccorder des éoliennes en mer à cette nouvelle ligne. » Aucune crainte, assure-t-il par ailleurs, de voir les installations submergées en raison de la hausse du niveau de la mer. Pourtant, à proximité du camping de Capbreton, la station d'épuration sera, elle, déplacée d'ici à 2035 car l'océan y grignote deux mètres de plage tous les ans.

Comme pour la gestion du recul du trait de côte, coûteuse et complexe, le maire de Seignosse estime que les petites communes devraient être mieux accompagnées lorsqu'il s'agit de projets d'intérêt national. Voir international, en l'occurrence. « Je constate que la concertation locale n'a pas permis de répondre à toutes les interrogations, même si elle s'est déroulée sous l'égide de la Commission nationale du débat public », pointe Pierre Pécastaings, qui aimerait que cette instance créée il y a trente ans par loi Barnier puisse mieux prendre en compte la parole citoyenne. Or un projet de décret du gouvernement révélé en décembre prévoit, au contraire, d'exclure de son champ les grands projets, au motif d'accélérer la réindustrialisation.

Sur le terrain, dans les Landes, la lutte se durcit depuis quelques jours. Pour appuyer la demande d'un moratoire sur le chantier envoyé au nouveau premier ministre par les associations écologistes le 25 décembre dernier, des membres d'Extinction Rebellion, s'inspirant des actions menées contre le chantier de l'A69, se sont installés dans les platanes face à la mairie. ■